



Procès-verbal de la réunion de Prombas le 27 avril 2017–18h30 à Gand

Présents : MM Adri Welvaarts, Patrick Deleye, Lucien Lopez, Patrick Flament, Marc Verlinden, Jean-Pierre Delchef

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 mars 2017

Le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2017 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2. Administration

a. lettre SPF Finances du décembre 2016 : Mr JP Delchef a rédigé un courrier de réponse le 17 avril 2017.

b. déclaration impôt des personnes morales 2016. Vu les problèmes techniques, Mr JP Delchef s'est rendu au SPF Finances le 25 avril pour enregistrer la déclaration fiscale. Le dossier est donc en ordre

c. rédaction des comptes annuels juin 2015 – décembre 2016: il est rappelé qu'ils doivent être rédigés pour le 30 juin 2017.

d. l'état de la comptabilité doit être rédigé en tenant compte des montants avancés par l'AWBB et la VBL.

e. dossier licences 2017-2018:

Après un premier examen du rapport global du réviseur d'entreprises dans lequel il conclut que s'il avait dû apprécier strictement les réponses données aux critères imposés, il aurait pu donner un avis favorable qu'à un nombre limité de clubs, nombre trop limité pour organiser une compétition normale.

Sur la base de ce qui précède, le Cda décide de postposer la décision au 31 mars 2017 d'imposer l'obtention de la licence pour pour disputer la compétition 2017-2018 .

Il formulera toutefois des recommandations individuelles pour chaque club.

Un courrier circonstancié sera adressé à tous les clubs de TDW1 et de TDM1. Dans les plus brefs délais.

f. démission du coordinateur juridique Prombas

le CdA prend acte de la démission du coordinateur juridique et le remercie pour les services tant dans la fondation Prombas qu'à la FRBB.

3. Arbitrage

a. suivi des contacts avec la PBL

Suite au rapport de P.Flament, le planning suivant est fixé :

- 3 mai 2017 : projet de texte de la convention Prombas –VBL ;
- 15 mai 2017 : finalisation du projet par le CdA de Prombas ;
- 26 mai 2017 : finalisation de la convention Prombas PBL.

b. lien entre l'arbitrage à 3 en TDM1 et la suppression du commissaire dans cette division

le CdA décide de poursuivre la réflexion en ce sens.

c. approbation et officialisation des classements des arbitres Prombas

P. Flament présente le classement qui, après discussion, est approuvé par le CdA.

d. budget NDR

P. Flament commente le budget 2017. Après discussion, le budget est approuvé sur la base des principes suivants :

- toute dépense doit être validée par le président ;
- techniquement les frais de formation qui ont lieu en VBL seront payés par la VBL, les frais de formation qui ont lieu en AWBB seront payés par l'AWBB.

4. Compétition

a. compétition 2016-2017

Certains manquements administratifs ont été constatés auxquels il faudra remédier pour la saison prochaine (règlement des PO, présence d'observateurs....)

- b. achat et remise des trophées aux champions TDM1 et TDW1

L'AWBB se charge de l'achat des trophées. La remise desdits trophées sera effectuée par les membres du CdA présents lors des joutes finales.

- c. Compétition nationale U16/U18 boys et U17/U16 girls

Suite à l'enquête effectuée par la VBL auprès des clubs de la VBL, il s'avère que leur intérêt pour une compétition nationale est minime. L'AWBB, convaincue du contraire prend acte de la position de la VBL et la regrette.

- d. Discussion et rédaction de la version finale du livre de compétition en ce compris les annexes et approbation de l'ensemble des documents en compris les modalités de montée et de descente

Après un large débat, il s'avère qu'un certain nombre de points doivent encore être discutés en interne à la VBL.

- e. collaboration VBL/AWBB dans le projet "Wheelchair"

Le point doit faire l'objet d'une nouvelle réflexion.

JP Delchef, secrétaire

Texte de base FR